

## **L'EQUIPE : MON PARTI C EST MONTIGNY**

**Avec Valérie Jacquenet et son équipe**

**« Elections Municipales du 15 mars 2020 »**

**Notre enjeu :      L'écoute, le dynamise et la transparence**

### **1/ Communauté de communes et synergies avec des communes voisines,**

La commune de Montigny-sur-Loing a rejoint la communauté de communes de Moret-Seine-Loing en 2009 sous l'impulsion de Madame le maire Sylvie Monchecourt sans aucune concertation avec les Montignons. On ne peut que le déplorer !

Un véritable imbroglio, nous faisons partie du canton de Nemours, de l'arrondissement de Fontainebleau, de la communauté de communes de Moret-sur-Loing et certains services administratifs sont rattachés à la commune de Montereau-Fault-Yonne. (Impôts, Pole-emploi, etc.).

La somme totale versée par MONTIGNY à la CCMSL pendant le second mandat (2014 à 2020) s'élève à 2.647.560 euros !! Bien entendu, il faut y ajouter la somme correspondant à son premier mandat !

Quels ont été les bénéfices pour notre commune ?

Il est malheureusement très probable, en cas de réélection de Madame Sylvie Monchecourt le 15 mars 2020 que notre commune soit intégrée ensuite dans la commune nouvelle de Moret-Loing et Orvanne. La commune Moret-Loing et Orvanne regroupe actuellement les communes déléguées de Veneux-les-Sablons, Montarlot, Ecuelles et Episy.

Quelque que soit la décision prise, nous aurons à cœur d'établir de meilleures dispositions pour assurer une meilleure représentativité de notre commune dans la gouvernance de l'intercommunalité actuelle ou nouvelle.

Nous nous devons de trouver des mutualisations de nos actions et de nos moyens avec des communes voisines qui nous ressemblent notamment avec Bourron-Marlotte et éventuellement La Genevraye avec le partage du savoir-faire à la création de services communs en passant aussi par la prestation de services.

## **2/ Plan local d'urbanisme**

Le plan local d'urbanisme a été adopté par le conseil municipal le 17 octobre 2019 puis effectivement amendé le 16 janvier 2020.

Différents recours gracieux dont un émanant de l'ASME ont été engagés toujours sans réponse de l'équipe municipale actuelle.

Nous nous engageons si nous sommes élus à recevoir toutes les personnes à l'origine de ces actions afin de comprendre leurs raisons pour lesquelles ces recours ont été engagés et trouver les solutions pour éviter ainsi toute action qui pourrait emmener la commune au Tribunal administratif.

Nous vous rappelons également que le commissaire enquêteur a livré ses conclusions en date du 12 juillet dernier en émettant un avis favorable assorti de recommandations et de réserves. Celles-ci s'imposent dans ce projet, elles doivent être levées faute de quoi, l'avis du commissaire enquêteur deviendrait défavorable.

Celui-ci a noté également qu'il n'y avait pas non plus de véritable charte architecturale qui devait faire référence.

A ce jour, madame le maire et son équipe municipale n'ont toujours pas répondu aux améliorations retenues par le commissaire enquêteur malgré leurs engagements.

Si nous sommes élus, nous examinerons avec la plus grande attention les recommandations et les réserves du commissaire enquêteur afin que le conseil municipal prenne les bonnes décisions.

Nous aurons à cœur d'ouvrir cette concertation à la société civile afin de disposer, des meilleures réflexions, des meilleurs outils pour toujours mieux vivre ensemble.

## **3/ Voirie**

Nous observons depuis plusieurs années et nous le déplorons à la dégradation progressive de certaines de nos voiries et de nos trottoirs.

A un mois des élections, des panneaux signalant les commerces ont été implantés.

Nous compléterons ce dispositif avec une signalétique à vocation culturelle (notamment peinture et poterie) et touristique qui localisera des itinéraires vers des sites d'intérêts et de découvertes. Une réflexion doit être menée également conjointement avec les villages de Bourron-Marlotte et Grez-sur-Loing pour la création d'un véritable pôle touristique.

Les lignes électriques et télécom enlaidissent notre village. Lors de la rénovation des voiries, l'enfouissement des réseaux sera une priorité. Malheureusement Mme Sylvie Monchecourt a toujours décidé de ne pas enfouir les réseaux.

## **4/ Commerce et services**

Il est difficile aujourd'hui de maintenir le commerce de proximité et les services dans les villages.

Néanmoins, nous nous engageons à pérenniser le commerce local existant et encourager toutes initiatives pour l'ouverture de nouvelles activités ou permettre à des porteurs de projets de tester leurs idées. Nous préempterons, en cas de besoin, les locaux commerciaux afin qu'ils ne soient plus destinés à de l'habitat, ce qui n'a pas été le cas pour le commerce d'alimentation du centre de Montigny.

Un distributeur automatique de billets sera installé afin de répondre à la demande constante des Montignons et favoriser ainsi le commerce local. Nous avons déjà consulté le prestataire et constitué le dossier.

Nous mettrons en place un marché de produits locaux sur la place de la mairie (en cas de développement du marché local et en concertation avec ceux déjà en place) afin de favoriser les circuits courts.

Le local de la gare devrait se transformer en conciergerie avec une multitude de services.

Un nouveau docteur a rejoint le centre médical de la route de Marlotte. Un projet d'acquisition des murs est en cours avec la SEM.

La Poste et le Crédit Agricole, selon nos sources, doivent rester dans notre village.

Nous soutiendrons les usagers auprès de la SNCF afin d'améliorer le trafic et le confort des voyageurs

Nous avons déjà demandé le renforcement du cadencement soit deux à trois trains de plus aux heures de pointe dans chaque sens. Dans l'attente, une navette reliant la gare de Montigny à celle de Moret-Veneux pourrait être mise en place très rapidement aux heures de pointes.

Afin d'assurer des déplacements plus aisés notamment à nos séniors une liaison Sorgues Montigny-sur-Loing est à l'étude.

## **5/ Activités sportives et de loisirs**

Pour répondre la demande des jeunes, un espace multi sport en accès libre sera créé.

La création d'une aire de jeux (en bois) pour les jeunes enfants est envisagée sur Sorques. L'école de Sorques est pressentie, c'est un espace sécurisé.

Nous faciliterons pour nos séniors la construction d'une résidence et améliorons l'offre de services à domicile et de sorties.

L'accès à la baignade de Montigny devra être sécurisé et réglementé afin que ce site soit toujours un lieu de promenade et de sérénité pour le touriste comme pour l'habitant.

Une étude pour aménager un espace de détente au bord du Loing pour faciliter la circulation des piétons. Une réflexion devra être menée pour le stationnement des voitures.

## **6/ Environnement**

Nous devons faire de gros efforts pour mériter l'appellation du label « **Village de caractère** »

En effet, Montigny-sur-Loing est enserré au sein d'espaces naturels remarquables et répertoriés comme des milieux à protéger. La commune doit donc inscrire son développement urbain dans ce contexte à haute valeur environnementale. Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'aménagement durable pour laquelle il convient de trouver un subtil équilibre entre la satisfaction des besoins, la conservation du cadre de vie et la protection des espaces naturels.

Nous privilégierions donc un village de caractère à une banlieue dortoir...

Le refus d'une densification irraisonnée en désaccord à la politique d'urbanisation demandée par le plus grand nombre de Montignons.

Nous devons être de plus en plus sensibilisés dans la vie de tous les jours au respect de la nature en facilitant la transition énergétique et préserver les ressources naturelles.

Nous devons trouver un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels et protéger les boisements et l'identité paysagère de la vallée du Loing

Nous lutterons contre les dépôts sauvages et assouplirons les conditions d'accès à la déchèterie pour les professionnels et nous aménagerons des endroits sécurisés pour les rapprochements de bacs à ordures situés aux abords des voies sans issues.

Dès son arrivée en 2008 Sylvie Monchecourt a décidé d'abandonner le projet du bassin d'orage initié par la municipalité précédente, invoquant le coût trop élevé pour le remplacer par la collecte des eaux de ruissellement sur place c'est-à-dire rue par rue sans qu'aucune étude technique et financière ai été lancée, si nous sommes élus il est évident qu'il faudra étudier soit de continuer la collecte rue par rue soit de revenir à la solution du bassin d'orage.

**Si nous sommes élus nous appuierons tout particulièrement  
sur la démocratie locale !**

**Le 15 Mars, un seul jour un seul tour**

**Votez pour la liste « Mon parti c'est Montigny »**